MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
*Liberté Égalité Fraternité*

Direction générale du Trésor

# BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

N° 12 – Semaine du 21 au 25 mars 2022

## En bref

### LE CHIFFRE À RETENIR

**6,8 MD**

Le montant des échanges commerciaux entre l'Italie et la Libye en 2021

### Tunisie :

- Une délégation du FMI en visite à Tunis du 23 au 25 mars
- Fitch Ratings dégrade la note de la Tunisie à CCC
- Le déficit commercial se creuse de 720 M TND entre les deux premiers mois de 2021 et ceux de 2022
- 555 M TND recueillis à la clôture des souscriptions à la 1ère tranche de l'emprunt national
- Trois décret-loi adoptés par le Président Kaïs Saïed
- Chute de 36,9% du montant des investissements déclarés dans l'industrie entre les deux premiers mois de 2022 et ceux de 2021
- La Tunisie accuse une dégradation de sa balance commerciale alimentaire en février 2022
- 50 mesures urgentes pour relancer l'économie tunisienne
- Hausse du trafic commercial dans les ports tunisiens en 2021
- L'offre française a remporté de nombreux lots de l'appel d'offres relatif à la fourniture de compteurs électriques intelligents

### Libye :

- Les échanges commerciaux avec l'Italie s'élèvent à 6,8 Md EUR en 2021
- Le nouveau terminal de l'aéroport de Benghazi est en passe d'être opérationnel
- Le Conseil des ministres du GUN décide d'indemniser les compagnies aériennes locales
- Al-Zawiya Oil Refining Company confirme la poursuite des opérations de production respectant les normes internationales
- Le gouverneur de la BCL s'entretient avec le Conseil présidentiel libyen après sa visite aux Etats-Unis
- Discussions virtuelles entre la BCL et le FMI

# Tunisie

## • Une délégation du FMI en visite en Tunisie du 23 au 25 mars

Après la mission technique virtuelle du FMI du 14 au 22 février dernier, **une délégation du Fonds Monétaire se déplace à Tunis les 24 et 25 mars pour poursuivre les discussions avec les autorités tunisiennes** concernant l'élaboration du programme de réformes appuyé par un potentiel nouvel accord de financement avec le Fonds. À l'occasion de ce déplacement, la délégation du FMI devrait rencontrer les membres du gouvernement ainsi que les représentants des partenaires sociaux (UTICA et UGTT). A la veille de cette nouvelle mission technique, le porte-parole du FMI, Gerry Rice, faisait état de « **bons progrès** » dans l'élaboration des politiques de réformes et soulignait que **le FMI resterait un partenaire « solide » de la Tunisie**.

## • Fitch Ratings dégrade la note de la dette souveraine de la Tunisie à CCC

L'agence de notation **Fitch Ratings a abaissé le 18 mars la note souveraine de long terme de la Tunisie de B- à CCC**. La Tunisie passe donc du statut de « très spéculatif » à celui de **« risque de crédit substantiel » avec une éventualité de défaillance**. Cette dégradation de la note s'explique, selon l'agence, par l'augmentation des risques de liquidité budgétaire et externe en raison de retards dans la conclusion d'un nouvel accord avec le FMI. Le communiqué publié par Fitch souligne notamment que, malgré les efforts déployés par le gouvernement dans l'élaboration du programme de réformes, une forte opposition sociale s'est installée et freine les réformes structurelles à entreprendre. Ces freins à la mise en œuvre de réformes, mais également la hausse des prix des produits de base en lien avec le conflit russo-ukrainien, pourraient éventuellement conduire à la nécessité de restructurer la dette tunisienne, même dans le cadre d'un accord conclu avec le FMI, selon Fitch.

**L'agence de notation prévoit un déficit budgétaire tunisien élevé en 2022, s'élevant à 8,5%**, puis une diminution à 6,9% en 2023. Elle estime que **le ratio dette sur PIB atteindra 84% en 2022** puis 24,7% en 2023. Quant aux échéances de dette, elle estime qu'elles s'élèveront à hauteur de 9,2% du PIB en 2022 et 8,9% en 2023. Par ailleurs, l'inflation moyenne prévue par Fitch en Tunisie en 2022 est de 8%.

## • Le déficit commercial se creuse de 720 M TND entre les deux premiers mois de 2021 et ceux de 2022

Dans un contexte de hausse des échanges commerciaux, **le déficit commercial sur les deux premiers mois de l'année est passé de 1,9 Md TND en 2021 à 2,6 Md TND en 2022** (de 583,3 M à 798,3 M EUR), soit une dégradation de 38% selon l'INS. **Les exportations sur les deux premiers mois ont enregistré une hausse de 31,6%** à 9,0 Md TND, soit 2,8 Md EUR, après une baisse de 10,1% à la même période de l'année 2021 (6,8 Md TND, soit 2,1 Md EUR). **Les importations ont quant à elles enregistré une hausse de 33%** à 11,6 Md TND, soit 3,6 Md EUR, après une baisse de 12% sur les deux premiers mois de 2021 (8,7 Md TND, soit 2,7 Md EUR). **Sur le plan sectoriel**, la hausse des exportations concerne notamment l'énergie (en hausse de 633,1 M TND pour s'établir à 831,6 M TND), les mines, phosphates et dérivés (en augmentation de 481,1 M TND pour atteindre 633,4 M TND), les industries mécaniques et électriques (+12,5%, à 3,6 Md TND) et les textiles, habillement et cuirs (+18,6%, à 1,8 Md TND). Côté importations, leur augmentation provient principalement des matières premières et demi-produits (+48,1%, à 4,2 Md TND), de l'énergie (+51%, à 1,6 Md TND) et des produits alimentaires (+38,2%, à 1,5 Md TND).

## • 555 M TND recueillis à la clôture des souscriptions à la 1ère tranche de l'emprunt national

A la clôture des souscriptions à la première tranche de l'emprunt obligataire national 2022 le 18 mars, **le total des engagements a atteint 555 M TND contre un montant initial fixé à 350 M TND, soit un taux de réponse de près de 160%**. Selon Kaouther Babia, directrice générale de la dette et de la coopération financière au sein du ministère des finances, les banques auraient souscrit à hauteur de 23% du total et les intermédiaires en bourse à hauteur de 77%. Le secteur financier (banques, OPCVM, compagnies d'assurance, etc.) représenterait 70% des souscriptions et le nombre total de souscripteurs se situerait entre 1500 et 2000, d'après Maher Zouari, directeur général de Tunisie Clearing, société chargée de la tenue des registres des souscripteurs.
**L'émission de la 2ème tranche de l'emprunt obligataire national débutera au mois de juin 2022**, avec un montant initial fixé à 350 M TND. La loi de finances 2022 prévoit de mobiliser 1,4 Md TND au total sur l'année 2022 au titre de cet emprunt obligataire.

- ## Trois décret-loi adoptés par le Président Kaïs Saïed

Le 20 mars, le Président de la République Kaïs Saïed a promulgué trois décret-loi sur : i) **la réconciliation pénale**, ii) **la création d'une nouvelle catégorie de sociétés,** dites citoyennes, permettant aux jeunes de créer des projets, et iii) **la lutte contre la spéculation**. Le premier décret vise à se substituer au procès judiciaire par le paiement de sommes d'argent ou par la réalisation de projets nationaux, régionaux ou locaux. Le second vise à créer un régime juridique pour les entreprises citoyennes, fondé sur l'initiative collective et l'avantage social. Enfin, le décret-loi concernant la lutte contre la spéculation, soit le stockage ou la dissimulation de marchandises dans un but de créer des pénuries ou de perturber le marché, prévoit des peines de prison pouvant aller jusqu'à la perpétuité et des amendes jusqu'à 500 000 TND pour toutes personnes désignées coupables.

- ## Chute de 36,9% du montant des investissements déclarés dans l'industrie entre les deux premiers mois de 2022 et ceux de 2021

L'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII) a publié son bulletin de conjoncture de l'industrie manufacturière durant les deux premiers mois de 2022 par rapport aux deux premiers mois de 2021. **Au cours de cette période, les investissements déclarés dans l'industrie ont chuté de 36,9%**, passant de 483,2 M TND à 304,7 M TND (soit de 147,9 M EUR à 93,3 M EUR). Parmi les secteurs les plus en recul sur la période, **celui des industries chimiques a enregistré une baisse de 85,9% du montant des investissements déclarés** (de 75,7 à 10,7 M TND), celui des industries mécaniques et électriques de 55,9% (de 190,9 à 84,2 M TND), celui de l'agroalimentaire de 36,5% (de 122,7 à 77,9 M TND) et celui des industries du textile et habillement de 36,4% (de 31,9 à 20,3 M TND). En revanche, **le montant des investissements déclarés dans le secteur des industries du cuir et de la chaussure a augmenté de 61,1% durant la période**, passant de 9,5 M TND à 15,3 M TND. Par ailleurs, le montant des investissements déclarés dans les industries totalement exportatrices a chuté de 62,5%, passant de 279 M TND à 104,6 M TND, et celui dans les industries ciblant le marché local a enregistré une baisse moindre de 2% pour s'établir à 200,1 M TND durant les deux premier mois 2022. **Le montant des investissements à participation étrangère dans l'industrie recule lui aussi de 67%** (de 270,7 à 89,2 M TND). Enfin, concernant la répartition par région, le montant des investissements déclarés dans l'industrie dans l'Ouest de la Tunisie a chuté de 25,6 M TND et celui dans l'Est du pays a reculé de 153 M TND sur la même période.

- ## La Tunisie accuse une dégradation de sa balance commerciale alimentaire et

### une baisse de son taux de couverture alimentaire en février 2022

D'après l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI), le déficit de la balance commerciale alimentaire est passé de 180,6 M TND (soit 56 M EUR) en février 2021 à 378,6 M TND (soit 117 M EUR) en février 2022, soit une hausse de 110%. Cette dégradation est la conséquence d'une hausse, en valeur, des importations (+38,2%) plus élevée que celle des exportations (+23,9%). **Le déficit enregistré est principalement le résultat de l'accroissement des importations céréalières (+32%), de sucre (+236,5%) et d'huiles végétales (+119,6%).** Ceci étant, au cours de la période susmentionnée, les exportations d'huile d'olive ont augmenté (+48,9%). Les prix à l'exportation ont augmenté de 41,1% pour l'huile d'olive entre février 2021 et 2022. Les prix des produits céréaliers sont en hausse depuis juillet 2021 mais l'impact du conflit russo-ukrainien n'est pas encore notable pour les chiffres de février 2022. **Le taux de couverture alimentaire est passé, dans le même temps, de 83,3% à 74,6%.**

- ### 50 mesures urgentes pour relancer l'économie tunisienne

Le 23 mars, la Cheffe du gouvernement, Najla Bouden, a présidé un Conseil des ministres consacré à l'évaluation de la situation économique actuelle et aux solutions de sortie de crise. Au cours de cette réunion, les ministres se sont entretenus sur les mesures urgentes à mettre en place au niveau de chaque ministère dans le but de relancer l'économie tunisienne. Au total, **50 mesures regroupées en quatre axes ont été annoncées**. Elles visent entre autre à soutenir la capacité des établissements financiers, stimuler l'investissement, simplifier le cadre légal et promouvoir les exportations. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'élaboration d'un programme de réformes examiné par le FMI.

- ### Hausse du trafic commercial dans les ports tunisiens en 2021

D'après les données publiées par l'Office de la marine marchande et des ports (OMMP), **le volume des marchandises transbordé dans les ports tunisiens est passé de 26,6 millions de tonnes (Mt) en 2020 à 28 Mt en 2021**, enregistrant une augmentation de 4%. Plus en détail, le volume du solide en vrac, du liquide en vrac, des hydrocarbures ont connu, respectivement, une croissance de 26%, 16% et 3% dans le même temps. A contrario, le volume des denrées alimentaires en vrac a diminué de 12% au cours de la période susmentionné. Concernant le trafic roulier, c'est à dire le transport de poids lourds ou de remorques par des bateaux spéciaux appelés « rouliers », celui-ci a connu une croissance de 8% entre 2020 et 2021. Pour rappel, les 8 ports commerciaux concentrent près de 98 % des échanges extérieurs de la Tunisie et **le port de Radès absorbe à lui seul 21% du trafic global**, dont 79 % du tonnage des marchandises conteneurisées et 76 % du tonnage des marchandises chargées dans des unités roulantes.

- ### L'offre française a remporté de nombreux lots de l'appel d'offres relatif à la fourniture de compteurs électriques intelligents

La Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) a lancé, en août 2019, un appel d'offres relatif à la mise en service d'environ 400 000 compteurs intelligents, la fourniture des systèmes d'information transverses aux différentes infrastructures de comptage communicant, d'un système d'information géographique et d'un système de gestion intégrée de la clientèle. **Ce projet, nommé « Smart Grid », bénéficie d'un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) à hauteur de 121 M EUR et se décompose en six lots. L'entreprise française Sagemcom a remporté les lots n°2, 4 et 5 pour un montant total de 105 M TND** (soit 32 M EUR), tandis que **la société Efluid** – filiale d'ENEDIS, d'EDF et d'UEM – **a remporté le lot n°6 qui s'élève à 33 M TND** (soit 10 M EUR). A noter que l'entreprise française Sofrecom – filiale d'Orange – s'est placée en sous-traitance d'Efluid sur le lot n°6.

# Libye

- **Les échanges commerciaux avec l'Italie s'élèvent à 6,8 Md EUR en 2021**

L'ambassade d'Italie en Libye a annoncé que **l'Italie était le premier partenaire commercial du pays en 2021**. Les échanges commerciaux s'élèvent à un montant total de 6,8 Md EUR, **en hausse de 160% par rapport à l'année précédente**. Les exportations libyennes ont représenté environ 5,6 Md EUR tandis que les importations s'élevaient à 1,2 Md EUR soit une augmentation de 222,88% en glissement annuel. Ces exportations Libyennes ont représenté 21,2% des exportations totales de la Libye, classant alors l'Italie devant l'Allemagne (11,47%, l'Espagne (11,03%) et la Chine (11,49%).

- **Le nouveau terminal de l'aéroport de Benghazi est en passe d'être opérationnel**

D'après le Conseil libyen de la privatisation et de l'investissement (PIB**), le nouveau terminal de l'aéroport Benina à Benghazi entrera en service le 31 mars 2022**. Ce projet réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé bénéficie d'un financement de la Bank of Commerce and Development (BCD), également propriétaire de l'une des compagnies aériennes libyennes, Berniq Air, et dont le siège est à Benghazi. Ce nouveau terminal dispose d'une capacité d'accueil de 2,5 millions de passagers par an et d'équipements de dernières générations. Il dispose également de trois salons VIP, un pour les vols externes, un pour les vols internes et un pour les vols privés. A noter que la Libye possédait une vingtaine d'aéroports avant 2011, dont seulement quelques-uns disposaient de vols internationaux, et que le principal aéroport du pays, TIP, situé à Tripoli est aujourd'hui fermé pour travaux de remise à niveau.

- **Le Conseil des ministres du Gouvernement d'Unité Nationale décide d'indemniser les compagnies aériennes locales**

Au cours de la réunion ordinaire du 20 mars, le Conseil des ministres a autorisé la création d'un comité conjoint des ministères des Transports, des Finances, de l'Économie et du Commerce, afin d'étudier comment compenser les compagnies aériennes locales pour les dommages ne dépendant pas de leurs responsabilités. Le comité étudiera les possibilités de soutien aux compagnies aériennes tel que l'ajustement des prix des billets.

- **Al-Zawiya Oil Refining Company confirme la poursuite des opérations de production respectant les normes internationales**

La société a déclaré que l'usine de mélange et de remplissage de pétrole débutera prochainement la production d'huiles avec des spécifications de "10" 40 Semi-Synthétique pour répondre aux besoins des derniers moteurs de voiture sur le marché libyen. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du lancement des opérations de commercialisation de la production de la reprise des activités visant à produire différents types d'huiles pour moteurs à essence et diesel, des huiles hydrauliques, des huiles marines et des huiles pour l'industrie lourde.

- **Le gouverneur de la BCL s'entretient avec le président du Conseil présidentiel libyen après sa visite aux Etats-Unis**

Le gouverneur de la Banque Centrale de Libye (BCL), Sadik Al-Kabir, s'est rendu aux Etats-Unis la semaine du 14 mars pour rencontrer plusieurs responsables financiers et économiques américains ainsi que des responsables du FMI et de la Banque Mondiale. Il était question d'un soutien technique et financier et d'un renforcement des relations entre la BCL et les institutions financières américaines et internationales. S. Al-kabir s'est ensuite entretenu avec le président du Conseil présidentiel libyen, Mohammed Al Manfi, et lui

a présenté un résumé de sa visite à l'étranger, des mesures prises au sujet de l'unification de la banque centrale et du suivi de la situation financière et économique du pays. A la suite de la rencontre, le président du Conseil présidentiel libyen a exprimé son soutien aux efforts visant à réaliser la stabilité économique du pays, y compris l'unification de la banque centrale.

- **Discussions virtuelles entre la BCL et le FMI**

Dans le cadre d'une visioconférence avec le chef de la mission de consultation du FMI au sujet de l'article IV, le président de la Banque Centrale Libyenne (BCL), Sadik Al-Kabir, a discuté de la collaboration technique avec l'institution internationale. L'objet de la réunion était l'amélioration des politiques monétaires et financières du pays, le respect des meilleures pratiques et normes internationales au sein de la Banque Centrale, et l'analyse des derniers développements économiques et financiers du pays.

**La direction générale du Trésor** est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Responsable de la publication :** Service économique de Tunisie et de Libye
**Rédacteurs :** Hugo Mahut, Célia Devant-Perrotin, Adil Rais

**Pour s'abonner :** adil.rais@dgtresor.gouv.fr
**Crédits photo :** ©Chloé Stutzmann
**Retrouvez les brèves sur notre site :** https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN